Nations Unies S/PV.5047



Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

Provisoire

5047e séance

Vendredi 1er octobre 2004, à 15 h 30
New York

Président :	Sir Emyr Jones Parry	(Royaume-Uni)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Allemagne	M. Trautwein
	Angola	M. Lucas
	Bénin	M. Adechi
	Brésil	M. Sardenberg
	Chili	M. Maquieira
	Chine	M. Li Junhua
	Espagne	M. Yáñez-Barnuevo
	États-Unis d'Amérique	M. Holliday
	Fédération de Russie	M. Konuzin
	France	M. Duclos
	Pakistan	M. Mahmood
	Philippines	M. Baja
	Roumanie	M. Motoc

Ordre du jour

La situation entre l'Iraq et le Koweït

Lettre datée du 21 septembre 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2004/764)

04-53102 (F)
0453102

La séance est ouverte à 15 h 40.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la première séance du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Juan Antonio Yáñez-Barnuevo, Représentant permanent de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de septembre 2004. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en lui exprimant notre profonde reconnaissance pour le savoir-faire avec lequel il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation entre l'Iraq et le Koweït

Lettre datée du 21 septembre 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2004/764)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis d'une photocopie du document S/2004/764, qui contient une lettre datée du 21 septembre 2004 du Secrétaire général – dont je salue la présence – concernant les dispositions relatives à la sécurité de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI).

Les membres du Conseil sont également saisis d'un projet de réponse que je me propose, en ma qualité de Président du Conseil, d'envoyer au Secrétaire général, pour l'informer que le Conseil se félicite des dispositions proposées qui sont présentées dans sa lettre et exhorte les États Membres à y répondre de façon positive par des contributions.

En l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité accepte que j'envoie au Secrétaire général la réponse telle qu'elle a été rédigée.

Il en est ainsi décidé.

La réponse sera publiée en tant que document du Conseil sous la cote S/2004/765.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 15 h 45.